

PATHOLOGIES LYMPHATIQUES

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme d'université

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Professeur Laurent Chiche

Co-Responsable

- Dr Stéphane Vignes

Public et prérequis

Docteur en médecine

Masseur-kinésithérapeute

Les titulaires du diplôme d'état d'infirmier

Objectifs

- Acquérir l'ensemble des éléments nécessaires à la connaissance et aux traitements des pathologies lymphatiques.
- Répondre à la demande de formation continue des médecins, des masseurs-kinésithérapeutes et des titulaires du diplôme d'état d'infirmier.

Contenu

1er Module : Généralités sur le système lymphatique, lymphoedèmes primaires et secondaires (8-11 janvier 2019)

J1 : Généralités sur le système lymphatique (embryogénèse, physiologie, génétique), explorations lymphatiques (lymphoscintigraphie, lympho-IRM), interaction tissu adipeux et lymphoedème.

J2 : Lymphoedèmes primaires (enfants, adultes), pathologies lymphatiques rares, pathologies lymphatiques thoraciques, diagnostics différentiels, malformations vasculaires

J3 : Lymphoedèmes secondaires des membres supérieur, facteurs de risque, lymphoedème des organes génitaux externes, appréciations volumétriques, radiothérapie et ses complications

J4 : Lymphoedèmes après chirurgie vasculaire, ganglion sentinelle, lymphoedèmes et tumeurs cutanées, pathologies neurologiques et rhumatologiques associées, pédicurie/podologie

2ème Module : Complications, prévention, prise en charge des lymphoedèmes, éducation thérapeutique (2-5 avril 2019)

J1 : Différentes modalités de traitement des lymphoedèmes (état des lieux), drainages lymphatiques manuels, bandages peu élastiques, complications infectieuses (érysipèles), chirurgies des lymphoedèmes

J2 : Prévention, activités physiques, compression élastique

J3 : Diététique, complications vasculaires, retentissement psychologique et professionnel, qualité de vie, rôle des associations de patients

J4 : Atelier pratique, éducation thérapeutique, autres traitements, perspectives

Effectif : 25 max

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- **Formation Initiale (FI)** : étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- **Formation Continue Individuelle (FCI)** : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- **Formation Continue Employeur (FCE)** : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

Tarifs

Droits Universitaires : 243 €

Droits d'enseignement :

- F.Initiale : **N.A**
- F.C Individuelle : **1.000 €**
- F.C Employeur : **1.000 €**

Organisation/Calendrier

Organisation

Durée de la formation : 58 h d'enseignement dont 4 h d'enseignement pratique lors du dernier module.
Les cours sont regroupés sur 2 modules de 4 jours (8 au 11 janvier 2019 & 2 au 5 avril 2019).

Lieu : Hôpital Cognacq-Jay, 15 rue Eugène Millon, 75015 Paris

Calendrier

Janvier à juin 2019

Contacts/Inscription

Inscription

- **Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :**

Dr Stéphane Vignes

Hôpital Cognacq-Jay 15, Rue Eugène Millon, 75015 Paris

Tél secrétariat : 01 45 30 82 35

Mail: stephane.vignes@cognacq-jay.fr

Pr. Laurent Chiche

Secrétariat : Mme Véronique Biberon

CHU Pitié Salpêtrière Sce Chirurgie vasculaire

Tél : 01 42 17 57 07

- **Administrative :**

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie (Code 04FF)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris

Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 Email : medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)

Sorbonne Université– Formation Continue www.fc.upmc.fr

(Code D344)

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95
fmedecine@sorbonne-universite.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

Examen écrit composé de 3 questions rédactionnelles.

Examen oral.

L'étudiant est admis s'il obtient une note de 10/20 par la moyenne des 2 notes obtenues.

Validation : Diplôme d'université